

**2012/4408 - Attribution d'une subvention à l'Association Chambre de Commerce France-Israël Rhône-Alpes (CCFI-RA) - Année 2012** (Direction des Relations Internationales) (BMO du 30/04/2012, p. 0995)

Rapporteur : M. DACLIN Jean-Michel

**M. DACLIN Jean-Michel**, rapporteur : Monsieur le Maire, ce dossier concerne une subvention de 2 500 euros à la Chambre de Commerce France-Israël Rhône-Alpes.

Bien évidemment, il ne s'agit que d'une partie de toutes les actions que nous menons dans ce domaine.

Je voudrais, si vous le permettez, en profiter pour rappeler très rapidement les trois principes qui nous guident :

- le premier, c'est un équilibre complet, c'est-à-dire quand nous travaillons avec Jéricho, nous travaillons avec Beer Sheva, ville Israélienne, ville palestinienne. Nous poussons actuellement la mise en œuvre rapide d'une chambre franco-palestinienne qui va s'installer à Lyon, nous aurons ainsi le pendant de la chambre franco-israélienne : objet de la subvention,

- par ailleurs, je voudrais insister sur le fait que nous travaillons beaucoup sur des dossiers tripartites, c'est-à-dire qu'à l'évidence, ce n'est pas prérogative d'une collectivité territoriale d'établir la paix en Palestine ou en Israël. En revanche, nous sommes convaincus que faire travailler les gens ensemble peut être un chemin très intéressant et très porteur pour l'avenir. Citons l'exemple du mois de juin au cours duquel vont se réunir le Conservatoire de Lyon avec le Conservatoire de musique de Beer Sheeva et celui de Jéricho qui vont travailler ensemble. Ceci nous apparaît une manière très intéressante de préparer l'avenir avec différentes villes européennes, notamment des villes hollandaises.

Enfin, dernier point, je voudrais insister sur le fait que nous sommes un lieu du vivre ensemble et ces conflits sont relativement dangereux. Ils ne sont malheureusement pas les seuls. Je pense au problème sarahoui entre le Maroc et l'Algérie. Il faut à tout prix éviter d'importer des conflits de ce type sur notre territoire. Cela veut dire qu'il nous faut à la fois de l'équité et du respect pour les communautés qui composent les habitants de notre pays et je pense qu'il serait particulièrement irresponsable de les monter les uns contre les autres. Voilà pour ce dossier, qui a reçu un avis favorable de la commission.

**Mme BONNIEL-CHALIER Pascale** : Monsieur le Maire, chers Collègues, Monsieur l'Adjoint, merci de votre présentation et de rappeler à quel point vous pouvez aider aussi d'autres projets. Je suis sensible aux efforts que vous venez de présenter sur les partenariats à trois.

Vous nous faites part du projet de création d'une chambre de commerce Franco-Palestinienne. C'est vrai que quand elle existera, concrètement, notre groupe politique reverra très probablement sa position sur la présente délibération.

Mais en l'occurrence, nous maintenons notre abstention sur ce dossier pour rappeler qu'Israël ne respecte aucune des résolutions de l'ONU. Il pourtant grand temps que chacun s'emploie à faire respecter les positions du compromis international ?

Nous tenons particulièrement à assurer de notre solidarité les 1 600 prisonniers palestiniens qui ont depuis un mois, depuis le 17 avril 2012, entamé une grève de la faim illimitée. Ils ont été rejoints, depuis, par 400 autres. Ce mouvement d'une ampleur inégalée touche des détenus de toutes tendances politiques confondues.

Ils défendent différentes revendications comme l'arrêt des raids nocturnes, l'arrêt des arrestations « dites administratives ».

A Lyon, dans cette ville qui a vu la naissance de l'Observatoire International des Prisons et ses Combats contre les conditions de rétention et d'incarcération des prisonniers, nous ne pouvons qu'être sensibles à cette situation.

La grève de la faim c'est la forme la plus douloureuse de la lutte non violente, elle force le respect et l'émotion.

**M. LE MAIRE** : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Europe Ecologie, les Verts et Apparentés, Communiste - Républicain et Intervention Citoyenne et GAEC se sont abstenus.)

(Adopté.)